

Abel Servien

L'homme



1593 - 1659

Né au **château de Biviers** le 1^{er} novembre 1593

Mort au **château de Meudon** le 17 février 1659

Repose dans la chapelle Servien de **Notre-Dame des Arpilliers** à Saumur

Au physique

Servien était doué de qualités diverses et semblait fait pour réussir en toute chose. A l'aptitude naturelle qui lui permit de se former jeune à la distinction des lois et du droit public, il joignit la distinction et les agréments de l'homme du monde. Un accident [au jeu de paume] l'avait privé de l'œil droit sans défigurer son visage. Son regard était vif et pénétrant ; ses lèvres minces et légèrement rentrées marquaient la finesse et la résolution ; il portait la tête haute ; ses traits fortement accentués prenaient une expression mélangée de fierté et de raillerie ; il avait la conception rapide, le sens juste et l'esprit délié ; il écrivait avec une grande pureté ; son style était nerveux, sa parole facile et élégante. Il s'adonnait volontiers aux délassements de la poésie. (Louis Alméras-Latour, 1860).

Les études

C'est à l'école du Chapitre Notre-Dame de Grenoble qu'Abel Servien commence sa formation. Il poursuit avec les Jésuites du Collège de Tournon alors très réputé.

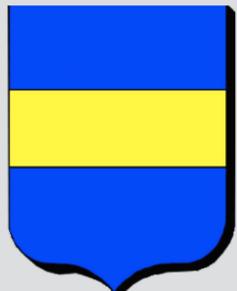
Il entame des études de droit à l'université de Valence et présente une doctorat dans cette discipline à l'université d'Orléans.



Les Servien



Bologne



Bethune



Lionne



Fléard



Bressac



Lemps



Bailly



Arces

Pierre Servien
Mistral de Moras et châtelain de Pisaçon en 1349
Rendit hommage en 1343 au Dauphin Humbert II

Antoine Servien
Qualifié de noble en juillet 1369

Claude Servien
Épouse le 18 avril 1447
Marguerite de Bologne

Claude Servien
Épouse le 12 mars 1495
Jeanne de Lemps

Jean Servient
Conseiller au Parlement de Grenoble en 1526
Catherine Morard d'Arces

Girard Servien
Conseiller au Parlement de Grenoble en 1554
Guigonne Fléard

Ennemond
Receveur général des Finances
Trésorier de France à Rouen

Antoine Servien
Seigneur de Biviers
Conseiller au Parlement de Grenoble
Diane Bailly

5 filles et 4 garçons

Abel Servien
Seigneur de Biviers
Surintendant des Finances
Augustine Leroux

Ennemond
Seigneur de Cossey et La Bâtie
Trésorier général des Finances
Justine de Bressac

François
Evêque de Bayeux

Isabeau
Artus de Lionne

Marie-Antoinette
Maximilien de Bethune
Duc de Sully

Louis-François

Augustin

Hugues de Lionne
Secrétaire d'État aux
Affaires étrangères

Les racines

d'Abel Servien



1593 - 1615

Une ancienne famille de noblesse de robe

La famille Servien est originaire de La Sône, dans le bailliage de Saint-Marcellin. C'est en 1343 qu'il est fait mention, pour la première fois, d'un **Pierre Servien**, damoiseau d'Humbert II de Dauphiné. Son fils Antoine est qualifié de *noble homme* lors du serment prêté quelques années plus tard au dauphin Charles, fils aîné du roi de France.

Les ancêtres d'Abel se fixent au château de Biviers à la suite du mariage, en 1500, de **Jean Servien** avec la *Dame de Biviers*, Catherine de Morard d'Arces, d'une famille de vieille noblesse d'épée qui détenait, entre autres biens, les seigneuries de Montbives et d'Arces. Les ruines féodales de la Tour d'Arces, au flanc du Saint-Eynard, témoignent encore de ce lointain et tumultueux passé.

Quatre générations de Servien se succèdent dans ce qui devient le **Château Servien**, comme il ressort de la carte du bailliage du *Greyzivaudan et du Trièves* établie en 1619. Cette dynastie locale n'a de cesse de consolider sa position dans le milieu dauphinois de la noblesse de robe, par le moyen d'alliances garantissant la transmission des charges héréditaires dans les plus hautes institutions de la province.

Les parents d'Abel Servien

Dans la période troublée de la fin des guerres de religion, qui n'épargnent pas le Grésivaudan, le père d'Abel, **Antoine**, procureur des Etats du Dauphiné de 1587 à 1609, demeure fidèle à Henri IV, qui le récompense en le gratifiant d'une charge de conseiller honoraire au Parlement de Grenoble. Par ailleurs, il acquiert en 1593 la **seigneurie de Biviers**, issu du domaine royal.

Il avait épousé Diane Bailly, fille de Georges Bailly (conseiller au Parlement de Grenoble) et d'Isabeau de Murinais. Cette dernière est proche des **Lionne** pour avoir été la marraine d'une sœur d'Artus de Lionne, futur beau-frère d'Abel Servien et père d'Hugues de Lionne.

Ces relations étroites sont révélatrices de l'esprit de corps d'une élite provinciale à laquelle appartiennent aussi bien les Servien que les Lionne, et qui s'attache à préserver son statut social par le biais d'une grande solidarité familiale.

Le jeune **Hugues de Lionne**, neveu d'Abel Servien, dont il apprendra à ses côtés le métier de diplomate, saura en tirer opportunément parti dans le sillage de la très longue carrière de son oncle.



Le Procureur général au Parlement de Grenoble



1616 - 1624

Une première fonction déterminante

C'est en août 1616 que le jeune Abel Servien entre dans la vie politique en qualité de **procureur général du Roi** au Parlement de Grenoble. Partageant avec l'avocat général l'exercice du ministère public, il représente alors le pouvoir royal au sein du Parlement.

Cette fonction, éminemment politique, est déterminante pour la suite de sa carrière :

Il avait lu que les juges en général et singulièrement les procureurs généraux sont appelés communément les prêtres de la justice (...) parce que, comme les prêtres sont les médiateurs entre les hommes et Dieu, ainsi ces officiers de justice sont comme les médiateurs entre le roi et son peuple ou, pour mieux dire, entre le roi et le roi même. Ce fut à ce difficile partage qu'il employa sa prudence, son courage et sa fidélité pour trouver un juste tempérament entre les intérêts de Sa Majesté Royale et ceux de ses sujets. (J. Biroat, 1659).



L'Assemblée des notables de Rouen

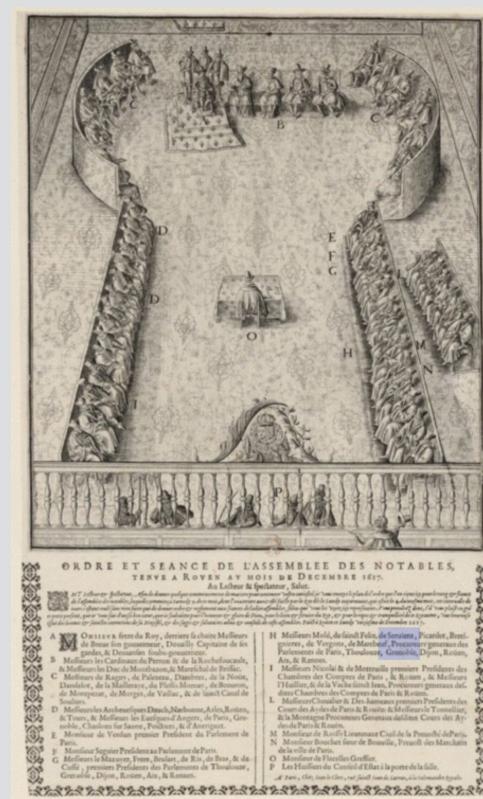
L'année suivante (décembre 1617), Abel Servien est appelé à l'Assemblée des Notables convoquée à Rouen - à l'initiative de Luynes - par le jeune Louis XIII, qui vient de faire assassiner Concini, tout en rejetant la tutelle de sa mère (Marie de Médicis). Cette Assemblée fait suite aux Etats Généraux de 1614 dont la réunion s'est soldée par un échec. Elle réunit un aréopage réduit de personnalités représentatives des trois Ordres. Abel Servien est le plus jeune. Solidaire de ses pairs et faisant largement ses preuves devant le roi et son entourage :

Il s'acquitt tant d'estime que dans tous les intérêts de sa compagnie, il en fut la bouche par laquelle elle s'expliqua et persuada. (Nicolas Chorier, 1671).

Ses mérites - dont le talent oratoire n'est pas le moindre - lui valent, à l'issue de l'Assemblée (janvier 1618), le brevet de **conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privés**. Il entre ainsi, dès l'âge de 24 ans, dans la mouvance des fidèles serviteurs du monarque.

Maître des requêtes à l'Hôtel du Roi

Désormais entièrement dévoué à la cause de la royauté, Abel Servien partage son temps entre l'exercice de sa judicature et l'exécution, auprès de la Cour, de missions de confiance pour le compte du Parlement de Grenoble. Ces contacts répétés sont suffisamment appréciés en haut lieu pour lui valoir, en mars 1624, la nomination à la fonction très convoitée de **maître des requêtes à l'Hôtel du Roi**, ce qui l'amène à quitter le Dauphiné pour rejoindre le premier cercle du pouvoir.



Abel Servien se trouve en H

Les années probatoires

à la Cour



1624 - 1629

Le maître des requêtes à l'Hôtel du Roi

La nomination d'Abel Servien à cette première fonction exécutive le conduit à prendre ses distances avec le milieu parlementaire dont il est pourtant l'un des plus brillants représentants. Elle coïncide fort heureusement avec le retour en grâce de **Richelieu**, qui prend les rênes du pouvoir après une longue « traversée du désert » et cherche à s'entourer de collaborateurs compétents et dévoués.

Abel Servien, dont l'ancien évêque de Luçon connaît et apprécie la famille depuis longtemps, est l'un d'eux. Le jeune maître des requêtes devient alors une « créature » du cardinal qu'il va très fidèlement servir pendant douze ans.



Richelieu

Il partage son temps entre l'exercice ordinaire de sa charge et les inspections temporaires dans le royaume, appelées « chevauchées ». Ces missions le conduisent surtout en Guyenne et lui donnent l'occasion de mettre en valeur des qualités de négociateur et d'organisateur appréciées du pouvoir central (affaire des caraques portugaises échouées sur la côte du Médoc, procès des Rochellais accusés d'intelligence avec les Anglais, coopération aux travaux du siège de La Rochelle, etc.).

L'intendant de justice et de police en Guyenne

La détermination et l'efficacité du maître des requêtes sont remarquées par Louis XIII. En février 1628, celui-ci le nomme **intendant de justice et police en Guyenne**.

Les pouvoirs étendus d'Abel Servien lui permettent de se substituer en matière juridictionnelle au Parlement de Bordeaux. La réaction virulente de cette "cour souveraine" ne se fait pas attendre, qui entend interdire le plein exercice de ses prérogatives à l'intendant qu'on lui impose. Cette affaire, qui fait grand bruit, est portée devant le conseil du roi, qui arbitre en faveur de Servien, tout en brisant définitivement la résistance du Parlement rebelle.

Représentant de l'autorité royale, Abel Servien acquiert en Guyenne une expérience des plus variées, allant de la diplomatie (règlement d'un litige frontalier avec l'Espagne) aux affaires militaires (inspections de fortifications).

Cet apprentissage lui sera particulièrement précieux en Italie, où il va bientôt se rendre à la demande de Richelieu. Il s'agit en effet du principal théâtre de l'action diplomatique et militaire du Cardinal contre la Maison d'Autriche, représentée par les Habsbourg de Madrid et les Habsbourg de Vienne.



Carte du gouvernement de Guyenne et Gascogne

Abel Servien en Italie

Secrétaire d'Etat à la guerre



1629 - 1633

La rencontre avec Mazarin

Résolu à briser la *formidable coalition Autriche-Espagne*, Richelieu porte tous ses efforts dans le nord de l'Italie, qui a déjà donné lieu à quelques affrontements en **Valteline**, principale voie de communication alpine permettant d'accéder aux terres d'Empire (dont les Pays-Bas espagnols).

En décembre 1627, la mort du dernier duc de Mantoue apporte un nouveau sujet de discorde. Une offensive espagnole sur le Montferrat et Casale (sa capitale) amène Louis XIII et Richelieu à forcer le pas de Suse, à dégager la ville assiégée et à faire éclater l'alliance de circonstance entre les Habsbourg de Madrid et le duc de Savoie (mars 1629).

Un double accord entre les belligérants conduit, d'un côté, à l'évacuation de Casale par les Espagnols et à la prise de possession de son héritage par Charles de Gonzague et, de l'autre, à la renonciation du duc de Savoie à ses droits sur le Montferrat. Servien est alors nommé commissaire pour le règlement de cette affaire.

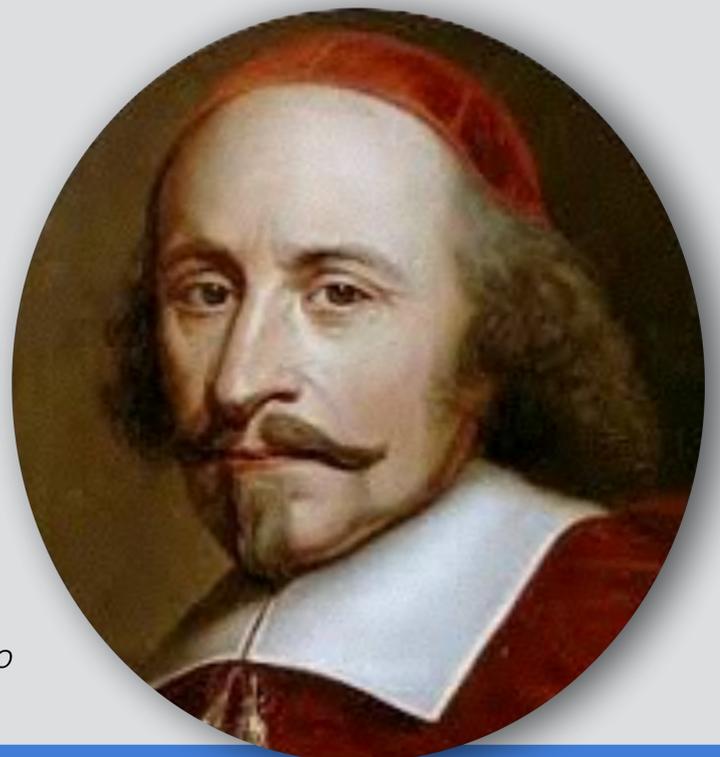
C'est à cette occasion qu'il rencontre **Giulio Mazzarino**, jeune médiateur pontifical qu'il introduira auprès du Cardinal. Longuement retenus à la cour de Savoie (Turin) par cette négociation, ils ont tout le temps de sympathiser et de nouer une amitié durable.

Les traités de Cherasco

En janvier 1630, Richelieu lance une nouvelle expédition en Italie. Abel Servien est alors nommé **intendant de justice, police et finances** de l'armée d'Italie, puis, après la prise de Pignerol (mars 1630), cumule cette fonction avec celle de **président de la justice souveraine** de cette place forte. A court d'argent, il est alors confronté à de grandes difficultés d'approvisionnement auxquelles s'ajoute une épidémie de peste qui ne l'épargnera pas.

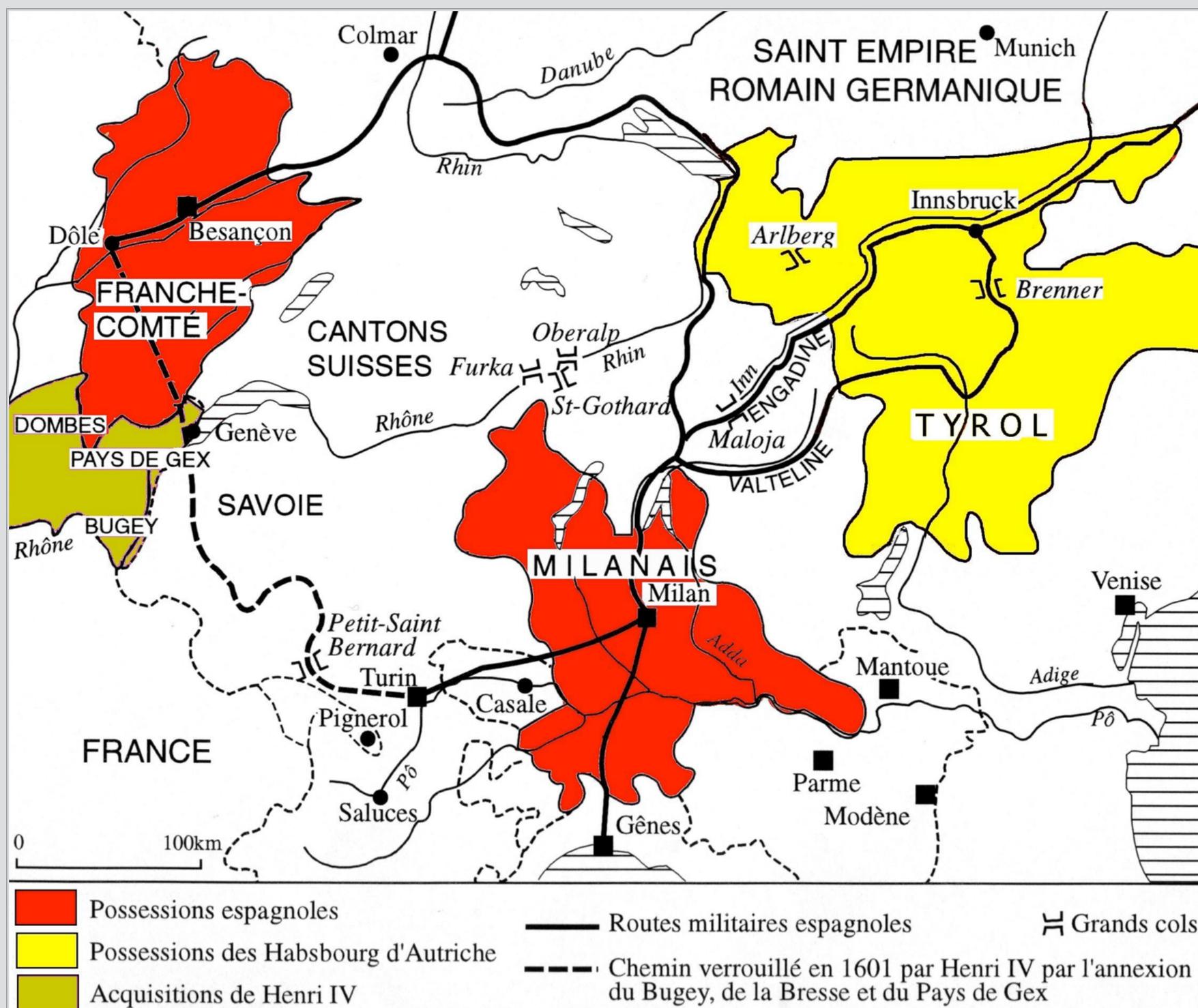
Une fois rétabli, Abel Servien est nommé **intendant de l'armée en Dauphiné**, avant d'être à nouveau envoyé en Italie en qualité de **secrétaire d'Etat à la guerre**. Par l'entremise de Mazarin, il négocie avec le général espagnol Spinola les termes d'un fragile armistice (septembre 1630).

Enfin, de véritables pourparlers de paix sont engagés début 1631. Facilités par Mazarin et l'habileté des plénipotentiaires français, les négociations aboutissent à la signature des deux **traités de Cherasco**, le premier (6 avril 1631) avec la Savoie et le second (19 juin 1631) avec le Saint Empire romain germanique. Ils stipulent, entre autres clauses, la cession à la France de la place forte de Pignerol, ainsi que la prise de possession par Charles de Gonzague du duché de Mantoue et du marquisat de Montferrat.



Giulio Mazzarino
(Mazarin)

Les passages des Alpes au XVII^e siècle



Histoire de la France au XVII^e siècle. Sedes (février 2000)
Hélène Duccini avec la collaboration d'Anne-Marie Barthélémy

De la disgrâce

à l'exil



1636 - 1643

La disgrâce

La tâche devient difficile pour Servien qui, dès son retour d'Italie (février 1633), exerce avec une "prodigieuse exactitude" ses fonctions de secrétaire d'Etat à la guerre. Il s'attire alors le très vif ressentiment de personnages aussi influents que **Chavigny** (secrétaire d'Etat aux affaires étrangères) et **Bullion** (surintendant des finances), qui lui font tous deux grief d'empiéter sur leurs prérogatives. Jaloux de ses succès en Italie et de sa faveur auprès du Cardinal, le père Joseph de Tremblay (la fameuse *Eminence grise*) va même, de son côté, jusqu'à le taxer d'incompétence et l'accuser de gaspillage.



Chavigny

Contraint de choisir entre le fidèle Servien et le puissant Bullion, Richelieu finit, non sans réticences, par sacrifier le premier à l'avantage du second.

L'exil

Si Abel Servien prend acte de sa défaveur, il entend néanmoins partir la tête haute et obtient par lettre du 13 février 1636, la grâce d'un honorable *congé de sa Majesté*, avec de solides indemnités.

Les sept années qu'Abel Servien passera en Anjou seront toutefois *dépourvues des amertumes de l'exil* (A.M. Enaux), d'autant qu'il bénéficie d'emblée d'un préjugé extrêmement favorable.



Claude de Bullion



Augustine Leroux et son fils

Son mariage

C'est en janvier 1641 que, poussé par son frère l'abbé et sans doute lassé d'alimenter la chronique par ses aventures galantes, il prend la sage décision de se ranger en épousant **Augustine Le Roux**, d'une famille de très vieille noblesse.

Tout en rompant agréablement la monotonie d'une oisiveté comblée, le mariage d'Abel lui apporte, outre une bonne assise territoriale dans la vallée de la Loire, le titre de **comte de La Roche des Aubiers** dont il se prévaut à Münster.

La guerre de Trente ans

Un conflit ravageur



1618 - 1648

Une querelle européenne

Ce grand conflit religieux et politique ravagea l'Europe et surtout le Saint-Empire. La guerre opposa une grande partie des Etats européens : tous, à part l'Angleterre, la Russie et la Turquie. Elle eut pour causes essentielles l'antagonisme des protestants et des catholiques ainsi que les inquiétudes suscitées en Europe par les ambitions des Habsbourg. Le conflit éclata en Bohême, où les protestants s'étaient rebellés contre l'autorité de la Maison d'Autriche : **défenestration de Prague** en 1618.



La défenestration de Prague

La période palatine (1618 - 1623). Le roi de Bohême, Ferdinand de Habsbourg, partisan d'une restauration catholique, est déposé au profit de l'électeur palatin Frédéric V, calviniste. En 1620, les Tchèques sont vaincus à la Montagne Blanche par les troupes de Ferdinand, devenu empereur sous le nom de Ferdinand II, et par les troupes catholiques commandées par Tilly.

La période danoise (1625 - 1629). Christian IV, roi du Danemark, reprend les hostilités contre Ferdinand II, avec l'appui des princes protestants. Battu par Wallenstein en 1629, il signe la paix de Lübeck.

La période suédoise (1630 - 1635). Aidé financièrement par Richelieu, le roi de Suède, Gustave Adolphe, prince protestant, devient le chef du parti opposé à l'empereur. Vainqueur de Tilly à Breitenfeld (1631), il est tué à Lützen, où les Suédois l'emportent néanmoins sur Wallenstein.



L'arbre aux pendus de Jacques Callot.

Les Suédois auraient pendus tous les habitants d'un village

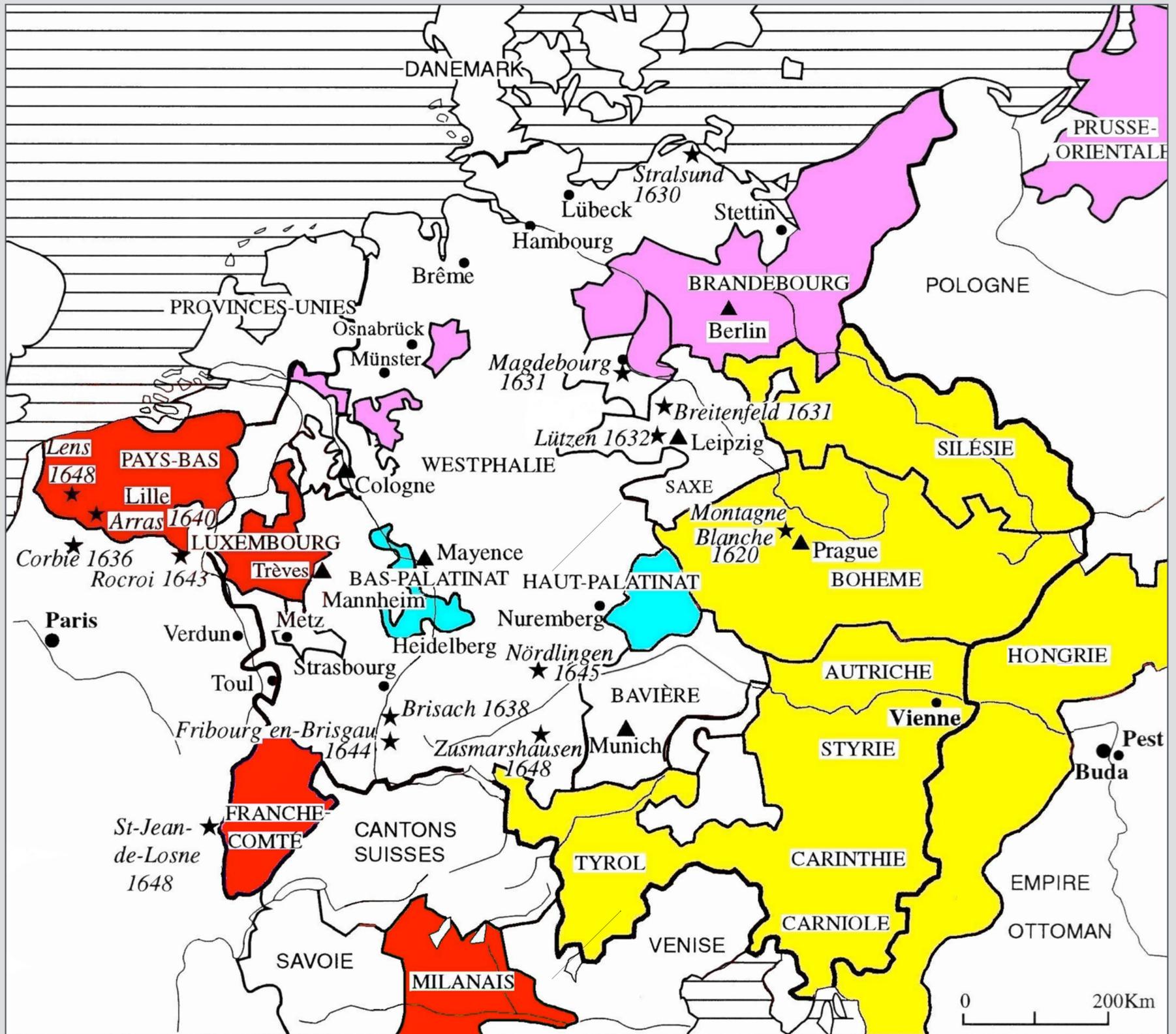
La période française (1635 - 1648). Richelieu, après avoir soutenu secrètement les adversaires des Habsbourg, intervient directement en s'alliant à la Suède, aux Provinces-Unies et aux protestants allemands. Les victoires françaises de Rocroi (1643) puis de Lens (1648) amènent les Habsbourg à signer les **traités de Westphalie**.

L'Allemagne sort ruinée et dévastée de ces trente années de guerre.

La guerre de Trente Ans



1618 - 1648



- | | | | |
|------------|---|---|--|
| — | Limites du Saint Empire Romain-germanique | ▲ | Capitales des grands électeurs |
| ■ (cyan) | Palatinat | | écclésiastiques : Cologne, Trèves, Mayence |
| ■ (pink) | Possessions de l'électeur de Brandebourg | | laïcs : Palatinat, Brandebourg, Saxe, |
| ■ (yellow) | Possessions des Habsbourg d'Autriche | | Bohême, Bavière (1648) |
| ■ (red) | Possessions des Habsbourg d'Espagne | ★ | Batailles de la guerre de Trente Ans |

Histoire de la France au XVII^e siècle. Sedes (février 2000)
Hélène DUCCINI avec la collaboration d'Anne-Marie BARTHÉLÉMY

La fin de la guerre de Trente ans

Les traités de Westphalie



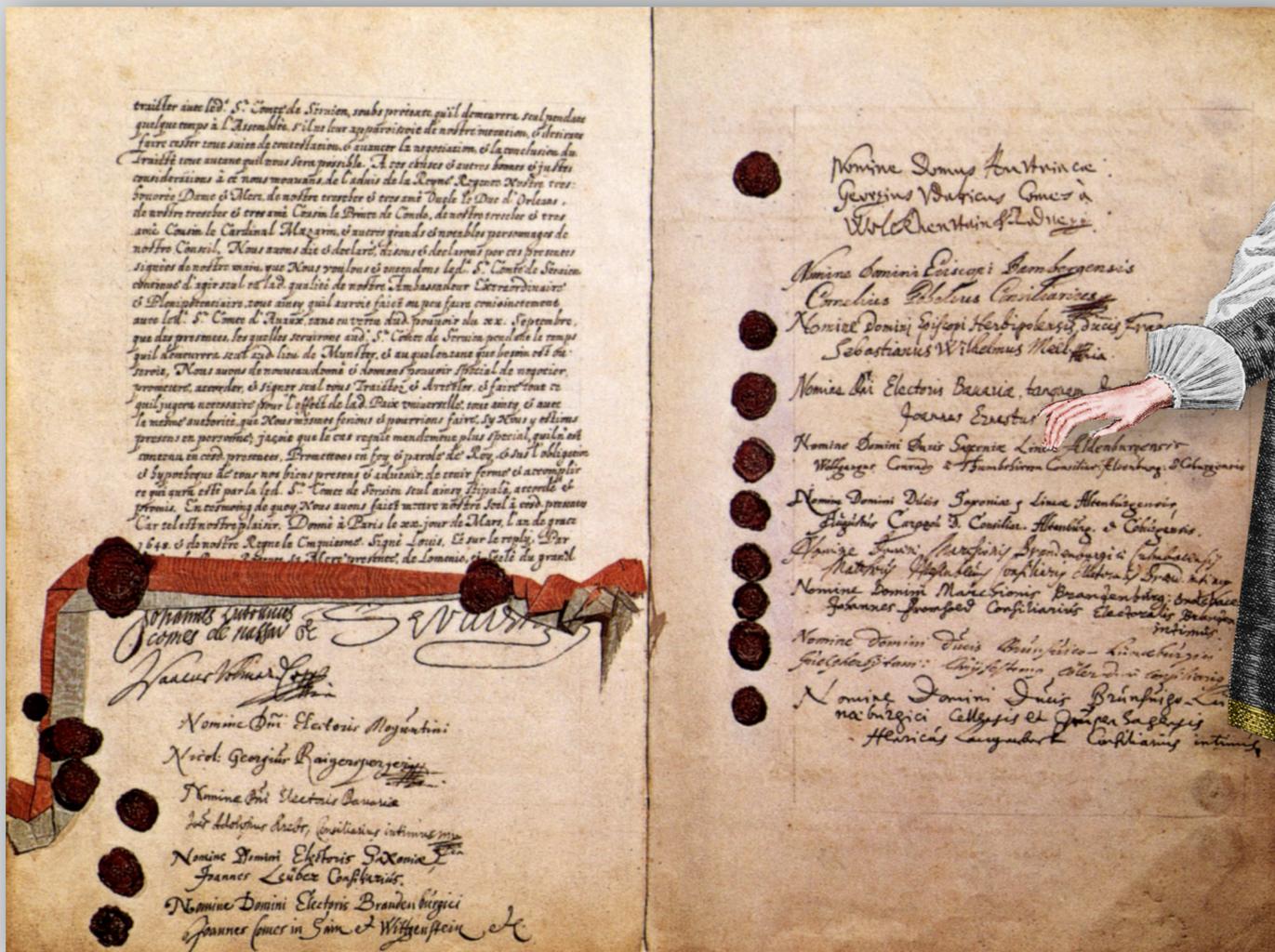
24 octobre 1648

Les plénipotentiaires : Servien et d'Avaux

Dès le temps de Richelieu, on avait parlé de la paix. L'année d'après Rocroy, des négociations commencèrent. Le lieu choisi pour la conférence était Münster, en Westphalie. S'agissant de traiter l'affaire la plus grande et la plus importante que ce siècle eût vu, c'est Mazarin qui aurait été choisi par Richelieu pour diriger la délégation française. Mais après la mort de ce dernier, ce seront finalement deux plénipotentiaires, Abel Servien et le comte d'Avaux.

La querelle Servien - d'Avaux

Une fois toutes les députations sur place, le congrès de Münster est solennellement inauguré le 10 avril 1644. Les négociations de Münster seront marquées, d'emblée et pour longtemps, par une querelle entre d'Avaux et Servien. Elle aura un grand retentissement au congrès de la Paix, et donnera lieu à des commentaires très critiques, tant il paraît incongru que la France ne parle pas d'une seule voix. L'incompatibilité de leurs caractères aidant, tout devient prétexte à nourrir une longue dispute illustrée par un échange édifiant d'injures et de calomnies réciproques. Servien qui possédait la confiance particulière de Mazarin, se rendit insensiblement maître de la position ; en mars 1648, d'Avaux fut rappelé et ce sera Servien, nommé ministre d'Etat, qui signera les traités.



Un grand moment européen

Les traités de Westphalie



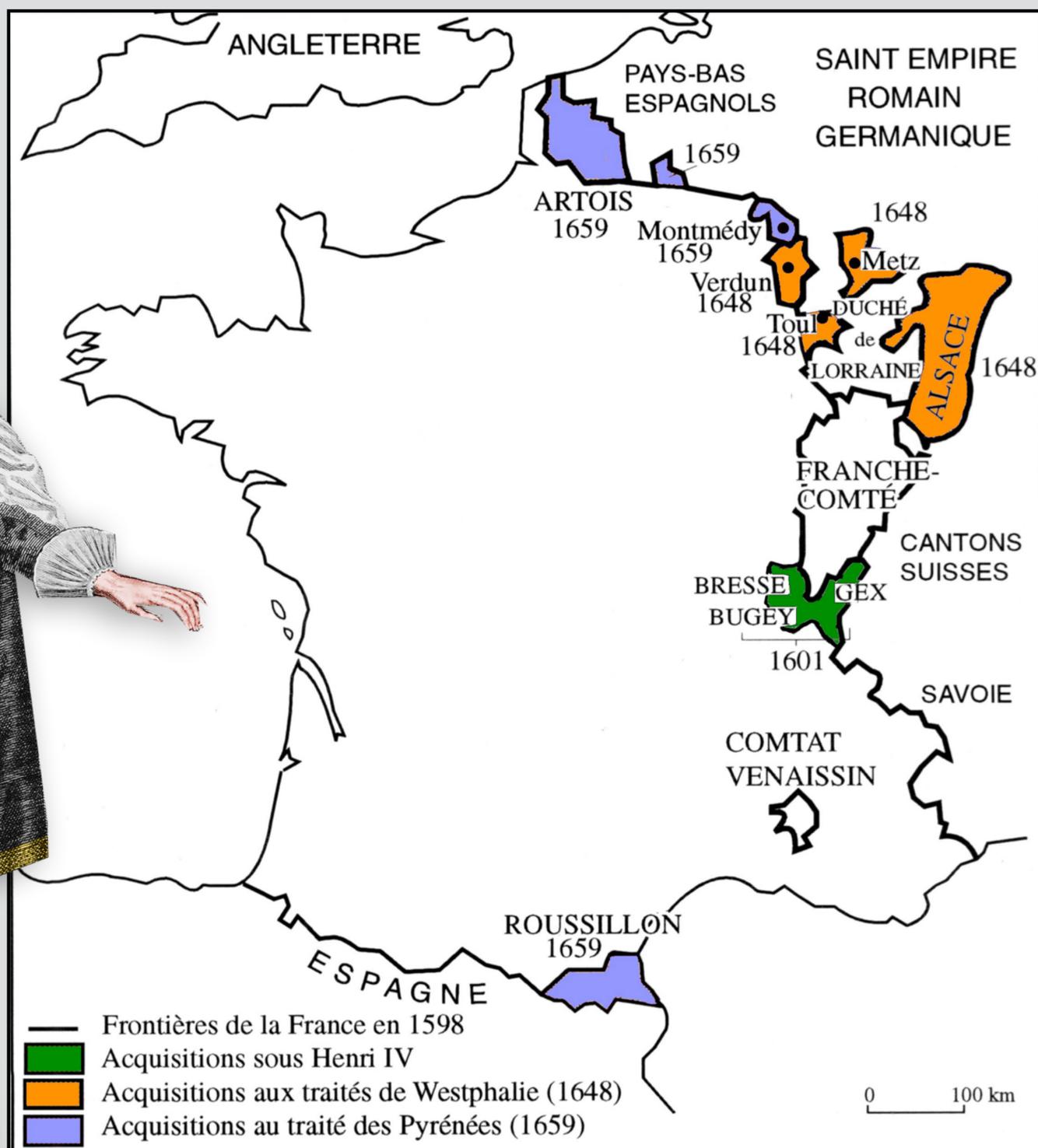
24 octobre 1648

La fin d'un long conflit

Après quatre ans de négociations, les traités furent conclus en 1648, à Münster (où étaient réunies les délégations catholiques) et à Osnabrück (délégations protestantes), entre l'Empire germanique, la France et la Suède, pour mettre fin à la guerre de Trente Ans. Ils donnaient aux princes allemands du Nord, dont les territoires étaient agrandis, la liberté de religion, le droit d'alliance avec l'étranger, et marquaient l'échec des Habsbourg dans leur tentative d'unification de l'Allemagne. La France y gagnait l'Alsace et se voyait confirmer la possession des "Trois Evêchés" (Metz, Toul et Verdun).

Cette paix devait rester pendant un siècle et demi la charte de l'Europe.

Par sa portée et sa complexité, le traité de Westphalie constituait un texte original en droit international. Pour la première fois, un instrument diplomatique multilatéral a servi à régler des conflits en Europe.



Les années terribles

La Fronde



1649 - 1653

Un ministre d'Etat dans la tourmente

A partir de l'été 1648, la France connaît *une suite insensée de désordres, de folies, de trahisons et de tueries qu'on appelle Fronde* (P. Goubert). Dès son retour de Münster en avril 1649, Servien arrive à la Cour, repliée à Saint-Germain, au lendemain de la **paix de Rueil**, premier fragile accord entre le Parlement de Paris et le pouvoir royal. Jusqu'en février 1653, le ministre d'Etat n'aura de cesse de lutter au service d'une cause longtemps désespérée, mais qui finira par l'emporter.

Durant les longues absences de la Cour, Servien représente, avec Lionne et Le Tellier, le pouvoir royal à Paris, à l'exception d'une période relativement brève (juillet 1651 - janvier 1652) où les trois "sous-ministres" (dont il est le *primus inter pares*) devront, sous la pression conjuguée des Frondeurs, reprendre le chemin de l'exil.

A partir de 1650 et jusqu'à leur mise à l'écart, Servien, Lionne et Le Tellier administreront collégalement le royaume. Si Le Tellier conserve, en principe, les attributions de secrétaire d'Etat à la guerre, les missions imparties à Servien seront d'ordre diplomatique. Elles le conduiront à contrecarrer les manœuvres des factions, prêtes à toutes les compromissions pour faire la paix avec l'Espagne.



Michel Le Tellier



Hugues de Lionne



Abel Servien

La mise à l'écart

C'est dans ce climat délétère que, circonvenue par le **cardinal de Retz** et les princes, la Reine déclare Servien, Lionne et Le Tellier vingt fois perfides (Retz). **Gaston d'Orléans**, de son côté, reconnaît la nécessité d'éloigner du conseil du roi les créatures et émissaires du cardinal Mazarin, qui n'agissent que par son esprit, et qui empêchent la parfaite réunion de la Maison royale. En signe de bonne volonté, **Anne d'Autriche** se résout, en juillet 1651, à s'en séparer sur les instances qui lui ont été faites de la part de son cousin, le prince de Condé ... comme une chose qu'il désirait pour sa sûreté ».



Louis-Dieudonné et Anne d'Autriche

Après avoir reçu beaucoup de témoignages d'affection de Sa Majesté... et sa promesse secrète de ne point pourvoir à leur charge, les trois hommes prennent le chemin de l'exil. Servien regagne les terres angevines de son épouse Augustine, d'où il poursuivra, par fidèles interposés, sa lutte opiniâtre contre les factieux, de quelque bord qu'ils soient.

Il sera autorisé à revenir à la Cour dès le retour de Mazarin en janvier 1652. Au terme de quelque cinq années d'affrontements qui ont définitivement détruit un ordre ancien, Anne d'Autriche et Mazarin, plus unis que jamais, ont pris la juste mesure des qualités du vieux serviteur de l'Etat qu'est devenu Abel Servien. Il aura été l'un des principaux artisans de restauration du pouvoir royal.

La surintendance

des finances



1653 - 1659



Nicolas Fouquet

Le choix des surintendants

La mort subite de La Vieuville, le 2 janvier 1653, laisse vacante la charge de surintendant des finances, qui est l'une des plus convoitées du royaume. Cette fonction, prestigieuse et lucrative, suscite de très nombreuses candidatures, dont celles de **Le Tellier**, de **Fouquet** et de **Servien**.

Non sans quelque amertume, ce dernier fait valoir qu'après trente-six ans de dévouement, il ne dispose pas encore d'une position à la mesure des immenses services rendus à la Couronne.

Le verdict de Mazarin tombe le 8 février 1653. Contre toute attente, son choix se porte simultanément sur Servien et Fouquet. Les *lettres de commission* ne prévoient aucune répartition des tâches entre les deux nouveaux surintendants. Cependant, Servien, fort de son ancienneté et de la grande confiance de Mazarin, prend dès le début le pas sur le jeune Fouquet.

Le lourd passif de la Fronde

Les deux surintendants se trouvent confrontés, dès leur prise de fonction, à une situation financière catastrophique. Ils y apporteront le remède illusoire de la dévaluation. Cette opération amène une embellie fugitive. Mais les caisses ne tardent pas à se désempir à nouveau, sous l'effet conjugué de largesses inconsidérées et des dépenses liées à la poursuite de la guerre contre l'Espagne.

Servien, mal préparé, modèle de probité aussi roide qu'un "mégalthé primitif", maîtrise mal une pareille situation. A l'inverse, Fouquet sait parfaitement tirer parti de ses nombreux relais dans le monde de la finance.

Plus que tout autre, il excelle dans l'art et la manière de séduire intermédiaires et prêteurs. Mazarin, qui ne tient pas à s'embarasser des scrupules de Servien, comprend que Fouquet est l'homme de la situation et confie les dépenses au premier et les recettes au second. Le partage des tâches entre les deux surintendants s'accompagne d'une certaine mise à l'écart de Servien dont le caractère altier ne s'accommode guère des ingérences et sollicitations perpétuelles de Mazarin.

Le retrait

Apparemment sans trop d'états d'âme, Servien se résout à l'amputation progressive de ses attributions spécifiquement financières, restant toujours le conseiller de Mazarin pour la diplomatie.

Enfin, à partir de 1655, Servien consacrerait l'essentiel de ses ressources, sinon de ses préoccupations, à la quête des signes extérieurs de prestige qui témoigneraient, aux yeux de tous, de son extraordinaire ascension et de son légitime souci d'installer sa lignée au plus haut degré de la hiérarchie sociale.



Le château de Meudon

Servien acquiert en 1654 le château de Meudon, ancienne propriété des Guise, alors ravagé par les soldats de Condé. Il le restaure et entame une politique foncière pour en établir un ensemble cohérent. Il fait construire la Grande Orangerie, ainsi qu'une immense terrasse qui domine, encore de nos jours, la ville de Meudon. Avec le château de Meudon qui fait de lui l'égal des plus grands, Servien affirme son prestige et sa puissance



La chapelle des Ardilliers

La chapelle des Ardilliers

Servien fait construire au sanctuaire marial de Notre-Dame des Ardilliers (à Saumur) la chapelle Servien ainsi que la rotonde et la coupole (aux dimensions comparables à celle des Invalides). Ce sera le lieu de sépulture de son épouse et le sien.

L'Académie française

Fondée par Richelieu, Servien en sera le premier membre élu, le 13 mars 1634. A son fauteuil, succéderont notamment Fontenelle, Bernardin de Saint-Pierre, Joseph Kessel et enfin Michel Droit.

Le mariage de sa fille

Sa fille, Marie Antoinette épouse le 1^{er} octobre 1658 Maximilien Pierre François de Bethune, arrière-petit-fils de Sully. Elle est richement dotée de 600.000 livres. Son contrat de mariage est signé de Louis XIV, Anne d'Autriche, Gaston d'Orléans, le duc d'Anjou, la Grande Mademoiselle, Mazarin. Une magnifique fête est donnée à Meudon en présence de la Cour. Ce mariage consacre l'accession de Servien au plus haut degré de la hiérarchie. Servien y manifesta toute sa puissance et son prestige.

*Le grand, l'illustre Abel, cet esprit sans pareil
Plus clair, plus pénétrant que les traits du soleil,
Ce ministre puissant dont le vaste domaine
Occupe tous ces bords et de Sarthe et de Maine,
Qui du prince aujourd'hui dispense le trésor
Nous promet en ces lieux les jours d'un siècle d'or.*

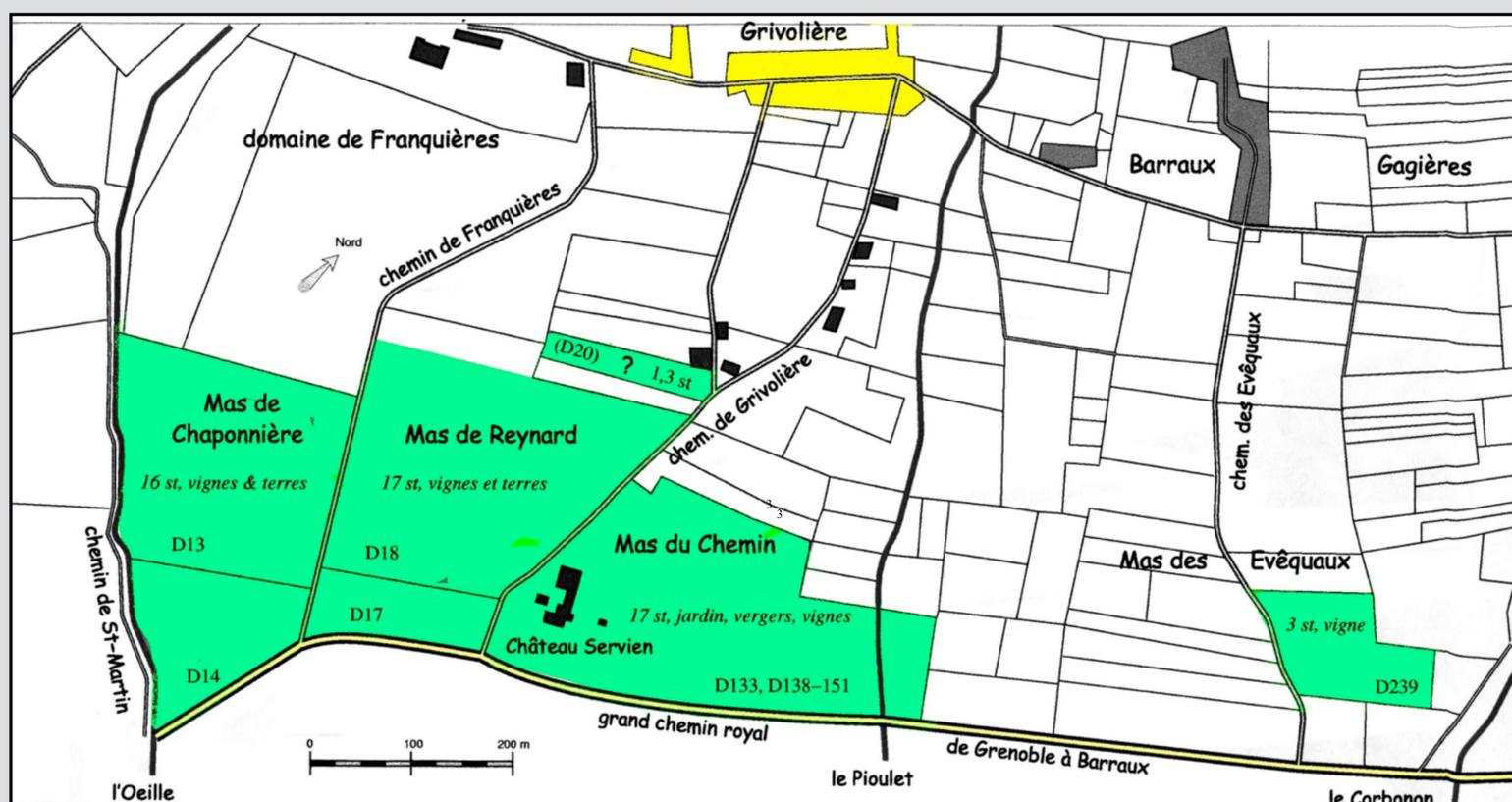
*D'Abel, cent nations célèbrent la prudence
Il lit dans l'avenir par son expérience
Son adresse admirable et ses discours vainqueurs
Charment tous les esprits et gagnent tous les cœurs.*

(Christine, Eglogue de Ménage)

C'est à Meudon que meurt, le 17 février 1659, Abel Servien, atteint de la maladie de la pierre.

Ses propriétés à Biviers

Un grand propriétaire de 20 hectares



Plan établi par Pierre Blanc

Propriétés d'Abel Servien			De Jean Gournier
Lieu-dit	Estimé de 1634	Rectification de 1641	Cadastre napoléonien de 1811
Chaponnière	15 sétérées (6 ha)		D13 et D14 : 6,2 ha
Reynard	14 sétérées (5,7 ha)	33 sétérées (12,5 ha)	
Reynard	1 sétérée (0,4 ha)	1,25 sétérées (0,5 ha)	D17 et D18 : 7,2 ha
Chemin	14 sétérées (5,7 ha)	17 sétérées (6,4 ha)	D133, ... D151 : 6 ha
Evêquaux	3 sétérées (1,1 ha)	3 sétérées (1,1 ha)	D239 : 1,3 ha
Total	18,9 hectares	20,5 hectares	20 hectares

Documents utilisés :

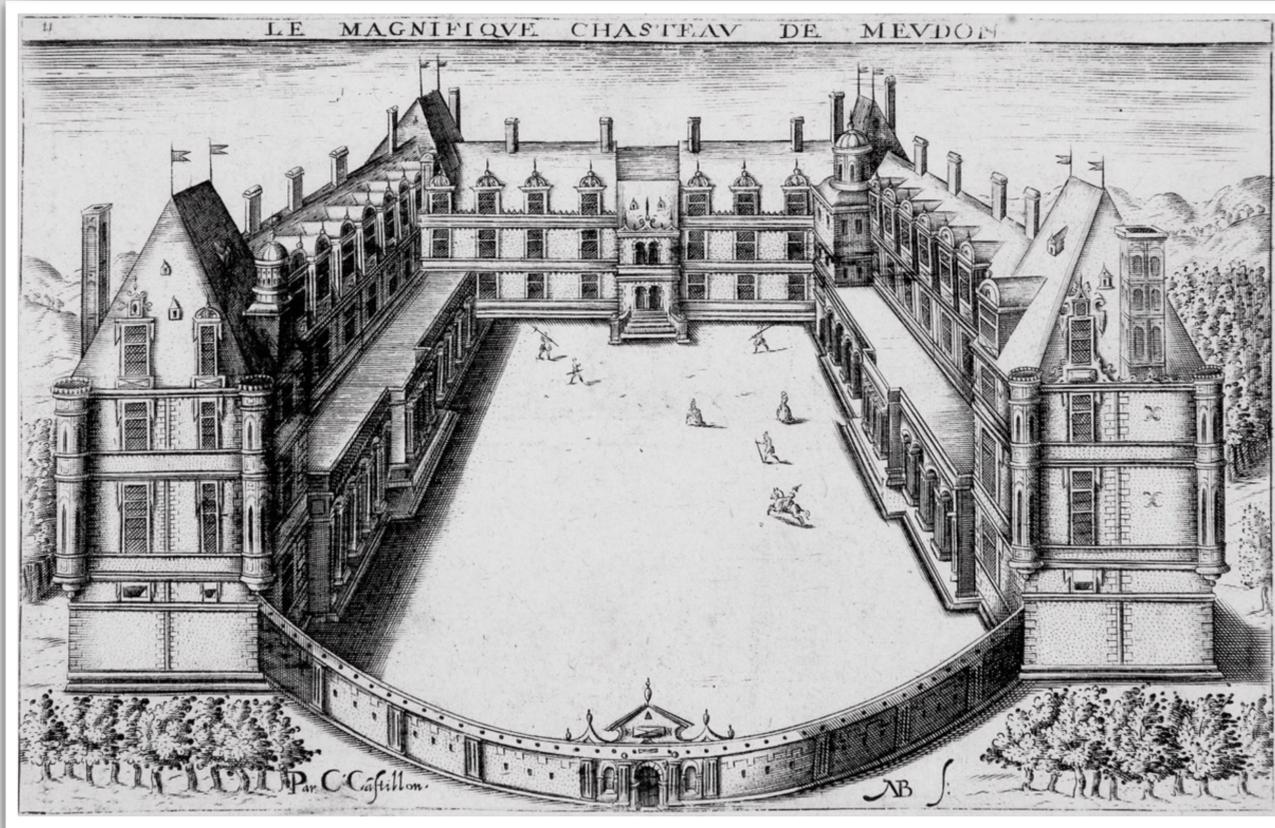
1. Un livre terrier daté de 1634 Il y est écrit qu'Abel possède 5 parcelles (soit 47 sétérées au total ou 19 hectares). Malheureusement, ce livre est très imprécis.
2. Un second livre terrier daté de 1641 On y recense 4 parcelles (33, 1/4 , 17 et 3 sétérées, soit 544 au total ou 20,5 ha). Ce livre est plus précis que le précédent.
3. Le cadastre Napoléon de 1811 Les parcelles de Biviers sont ici très bien identifiées et localisées. Mais ce document est postérieur de 150 ans à la propriété Abel Servien. On peut relever sur ce cadastre que le propriétaire du château Servien en 1811, Jean Ruynat-Gournier, possède 19 parcelles dont la surface totale est de 20,7 ha. A partir des parcelles de Jean Gournier, bien identifiées, il est possible de retrouver - notamment en les groupant - la description littérale et la superficie des 4 parcelles d'Abel Servien. Le résultat est présenté dans le plan ci-dessus. Bien qu'il y ait eu partage, Jean Gournier a réussi à reconstituer la propriété Servien.

Le château de Meudon

Acquisition et embellissement



Avant Abel Servien



L'embellissement par Abel Servien

Servien va embellir l'aspect extérieur du château de Meudon, par plusieurs constructions sous la direction de l'architecte Louis Le Vau :

- création d'un pavillon central à toiture octogone, contenant un grand vestibule à l'antique, un grand escalier, ainsi qu'un salon ovale
- modification du portail d'entrée du château, avec suppression du vieil arc de triomphe et remplacement par un portail colossal avec installation de deux grandes statues féminines assises
- restauration de tout l'extérieur du château fortement endommagé suite aux troubles de la Fronde

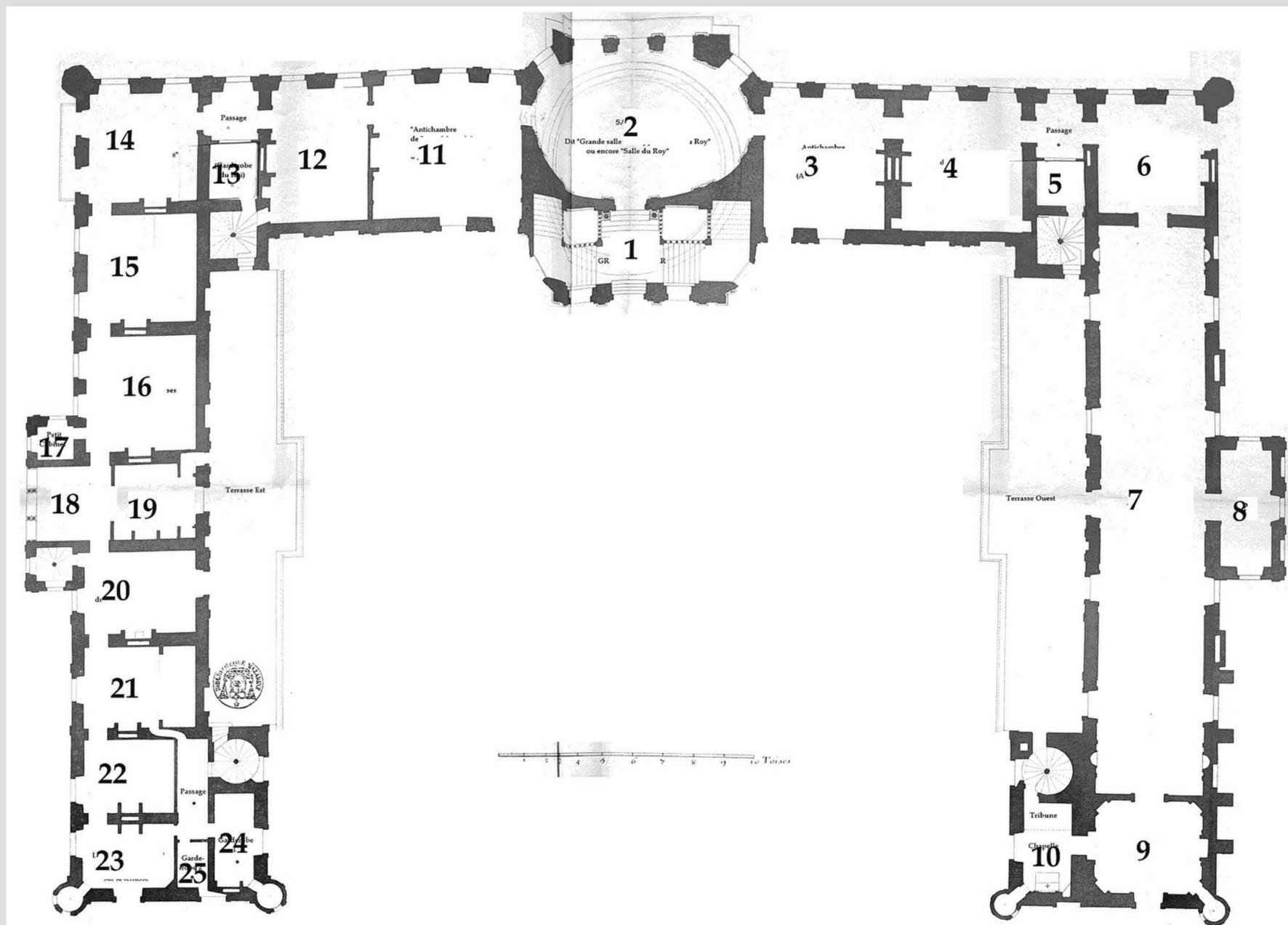


Le château de Meudon

Reconstitution des intérieurs



Distribution des pièces du premier étage en 1659



Restitution par Franck Devedjian, 2012.

- | | |
|--|---|
| 1. Grand escalier | 13. Garde-robe du Roi |
| 2. Salon du Roi
ou Grande salle de l'appartement du Roi | 14. Cabinet du Roi |
| 3. Antichambre de la Reine | 15. Cabinet des Muses |
| 4. Chambre de la Reine | 16. Chambre des Muses |
| 5. Garde-robe de la Reine | 17. Petit cabinet |
| 6. Cabinet de la Reine | 18. Vestibule d'Aristote |
| 7. Galerie de la chapelle | 19. Cabinet d'Aristote |
| 8. Chapelle du cardinal de Lorraine | 20. Antichambre du cardinal de Lorraine |
| 9. Futur salon des Albanes sous Louvois ? | 21. Chambre du cardinal de Lorraine |
| 10. Chapelle sous Louvois ? | 22. Cabinet du cardinal de Lorraine |
| 11. Antichambre de Leurs Majestés [dite du Roi] | 23. La chambre blanche |
| 12. Chambre du Roi | 24. Garde-robe 1 |
| | 25. Garde-robe 2 |

Le château de Meudon

Reconstitution des intérieurs

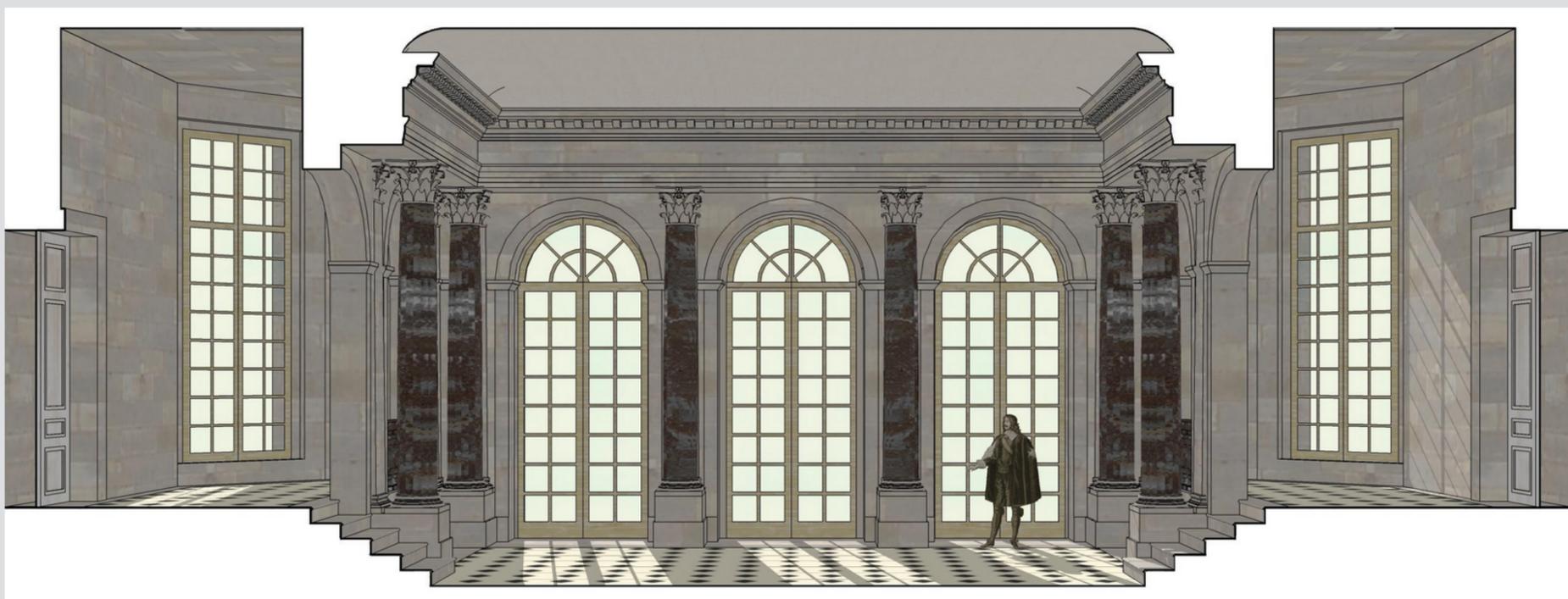


Le grand escalier



Du vestibule on accédait au premier étage au moyen d'un escalier magnifique, à double volée, qui était particulièrement théâtral.

Le grand vestibule



Le grand vestibule sera orné de douze colonnes monolithes en marbre noir de Laval. Ce sera l'un des plus beaux vestibules du temps, imitant les fastes de l'Antiquité.

Le château de Meudon

L'orangerie et la grande terrasse



L'orangerie



Photographie par Franck Devedjian, 2015

L'orangerie, réalisée par Louis Le Vau, préfigure exactement celle qui sera construite quelques années plus tard à Versailles pour Louis XIV. Elle a été restaurée en 2012.

La grande terrasse



Sur cette peinture postérieure à Abel Servien (1689), on découvre le domaine dans l'état où Servien l'a laissé : le château-vieux, la grotte, l'orangerie, la grande terrasse surplombant le village de Meudon. La création de la grande terrasse a nécessité d'engloutir un tiers du vieux village de Meudon !

Le château de Meudon

Les jardins

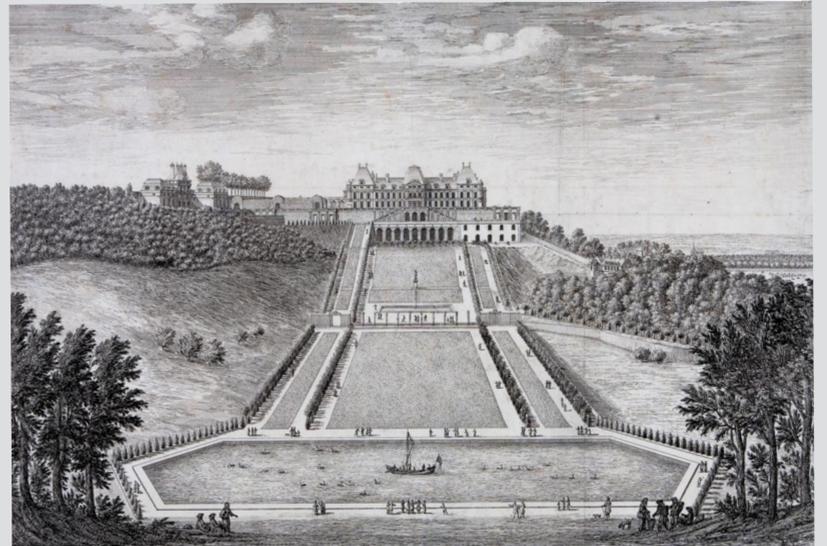


Meudon constituant une maison de plaisance "à la campagne", les jardins se devaient d'être également embellis. Ils étaient déjà assez considérables, mais Servien voulut pour les jardins de Meudon une autre échelle, beaucoup plus monumentale. Son statut de surintendant des Finances lui faisait une obligation de posséder un domaine digne de la faveur royale dont il jouissait.



Estampe représentant le parterre avec la statue de Psyché

Cette estampe (vers 1658) est fidèle à l'état du château sous Servien. On y découvre la façade côté jardin, avec le parterre à compartiments de buis taillés. Au centre, au-dessus de l'Orangerie, Servien fit placer la statue en bronze représentant Mercure enlevant Psyché, qui lui avait été offert par la reine Christine de Suède. Cette oeuvre est aujourd'hui conservée au musée du Louvre.



Estampe des jardins sous Louvois

Cette estampe représente la grande perspective des jardins sous Louvois, mais à peu près dans le même état que l'a laissé Servien. L'axe est scandé de plusieurs pièces d'eau, dont la taille s'augmente en fonction de l'éloignement du château. C'est au jardinier André Le Nostre que l'on doit la conception des jardins du temps de Servien. Celui-ci possédait tout un art de l'optique et ses jardins sont avant tout des "jardins d'illusions".



Perspective de nos jours

Le grand axe créé par Servien n'est conservé que pour partie de nos jours, malgré la volonté des associations locales de restituer la grande perspective du côté des jardins. La végétation cache l'étang de Chalais, créé sous Servien et toujours conservé intact, lequel constitue une immense pièce d'eau qui terminait les jardins au Sud.



Restitution de la vue depuis le grand bassin

Ce point de vue restitué en 3D montre le château dont la masse joue avec celle de l'orangerie. Depuis le bout du grand carré, le rez-de-chaussée du château est invisible et l'ensemble paraît être conçu comme un architectural unique. Pourtant, il existe une distance de 100 mètres entre le château et l'orangerie, distance invisible depuis ce point de vue.